

OUEST-FRANCE.FR

583 mots

mercredi 28 août 2019

-

Caen

13 classes supplémentaires dans les écoles de Caen à la rentrée 2019-2020



Les parcours éducatifs du mercredi ont été présentés aux élus et responsables éducatifs au printemps dernier, au groupe scolaire Eustache-Restout. - Crédit: Archives Ouest-France

Les parcours éducatifs du mercredi ont été présentés aux élus et responsables éducatifs au printemps dernier, au groupe scolaire Eustache-Restout. - Crédit: Archives Ouest-France

Malgré un nombre d'élèves stable, 13 nouvelles classes sont comptabilisées dans les écoles de la ville pour cette rentrée. C'est la conséquence du dédoublement des CP et CE1 dans les établissements prioritaires.

Un budget de 23 millions d'euros

Sur les 194 millions d'euros du budget 2019 de la Ville de Caen, 23 millions sont dédiés à l'éducation, soit 12 % du budget total. « **C'est le premier poste de la ville** », assure le maire Joël Bruneau. Cette somme comprend la rémunération des 750 agents, la prise en charge des 5 500 repas servis quotidiennement, le financement des projets éducatifs et l'entretien des bâtiments. « **Nous y avons consacré plus d'un million d'euros cet été** », dévoile Joël Bruneau. Amandine François, adjointe à l'éducation, précise que « **les budgets alloués à l'achat de matériel numérique et au transport ont augmenté respectivement de 21 % et 16 %** ».

Les chiffres de la rentrée

6 500 enfants vont investir, à partir de lundi prochain, les 31 sites scolaires publics de la ville. Ils étaient 6 450 l'année passée. 2 450 seront scolarisés dans 107 classes de maternelle et 3 980 dans 203 classes de primaire, dont 13 pour les élèves en situation de handicap.

Le territoire de Caen compte également huit sites scolaires privés, qui hébergent 3 000 élèves. La municipalité participe au fonctionnement de ces écoles (restauration, classes découvertes, transports, enseignements sportifs), à hauteur de 783 000 € (dotation 2018).

Retraits et ouvertures de classes

L'évolution démographique a conduit la direction académique à ouvrir quatre classes (René-Lemière, Clos-Herbert, Paul-Gernez et Cinq-Continents) et en fermer trois (Jean-Moulin élémentaire, Jean-Guého et Fernand-Léger).

Cependant, au titre du dispositif 100 % « réussite », treize nouvelles classes vont voir le jour. Cette mesure est destinée à renforcer les savoirs fondamentaux (lire, écrire, compter,

respecter autrui) chez les enfants des quartiers défavorisés.

Le parcours éducatif du mercredi

Mis en œuvre l'année passée, ce dispositif est une autre déclinaison des actions menées par la Ville en direction des élèves en difficulté. « **Il consiste à proposer une assistance scolaire assurée par des enseignants volontaires, le mercredi matin** », résume Amandine François.

L'après-midi, ces mêmes enfants peuvent bénéficier « **d'une ouverture culturelle et sportive au sein des accueils de loisirs** ». 150 élèves étaient concernés par ce parcours en 2018-2019.

Temps périscolaire

Depuis l'année dernière, la pause méridienne a été harmonisée à 1 h 45 pour l'ensemble des écoles. Afin de permettre l'organisation d'ateliers ou de clubs thématique pendant 45 minutes, le taux d'encadrement a été renforcé à raison d'un animateur pour 18 enfants.

En ce qui concerne l'accueil du matin et du soir, « **la Ville renforce sa participation financière au profit des associations** », annonce l'élue. Elle est désormais de 1 € par enfant caennais et par jour et 1,36 € pour l'aide aux leçons.

La restauration

Chaque année, 781 000 repas sont servis aux élèves de la ville. Sur les 32 cuisines que compte le territoire, huit sont encore en production. « **Nous poursuivons notre démarche qui consiste à commander davantage de produits de saison, fermiers et bios** », assure Amandine François. Désormais, un repas végétarien est proposé chaque semaine. Et dans une démarche environnementale, « **nous avons anticipé la fin du plastique pour le service. Il n'est plus utilisé que pour le transport** ».

Les projets 2019

Avec 4,5 millions d'euros affectés en 2019 et 2020, la construction d'une école dans l'ancien collège Lemièrre demeure le principal projet de la Ville dans le domaine de l'éducation. À la rentrée de septembre 2020, dix classes (quatre maternelles et six primaires), adossées à une cuisine relais, accueilleront 250 élèves.

Jean-Philippe GAUTIER.